

BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Réunion du 11 juillet 2024**OBJET :****2 / OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT****2.2 – Opérations de réhabilitations****2.2.1 – *Validations et modifications d'opérations*****ERADICATION DES ETIQUETTES F ET G – PHASE I****Délibération n° 2024 036 BUR**

Six administrateurs composant le Bureau du Conseil d'administration sont présents. Le quorum est donc atteint.

Sont présents :

- M. Bertrand OLLIVIER, désigné par le Conseil départemental, Président d'Hamaris,
- Mme Véronique MICHEL, désignée par le Conseil départemental, Vice-présidente d'Hamaris,
- M. Jean-Jacques BAYER, désigné par le Conseil départemental,
- M. Robert COSTANZA, désigné par le Conseil départemental,
- M. Denis FAHY, représentant des locataires,
- M. Michel HUARD, désigné par le Conseil départemental,

A donné un pouvoir :

- M. André NOIROT, désigné par le Conseil départemental, a donné un pouvoir à M. Jean-Jacques BAYER,

Assistent en outre à la réunion :

- M. Jacques CHAMBAUD, Directeur général,
- Mme Sandra CATTAN, Directrice générale adjointe, Directrice des ressources internes,
- M. Christophe LEGROS, Directeur patrimoine,
- Mme Corinne MORO, Directrice financière,
- M. Régis ROY, Directeur clientèle,
- Mme Cindy SCHMITT, Assistante de Direction.

**Hamaris • OPH de la Haute Marne**

Siège Social

27, rue du Vieux Moulin B.P. 72059

52902 CHAUMONT Cedex 9

T - 03 25 32 33 00 • F - 03 25 32 22 28

www.hamaris.fr

RCS Chaumont, B 403 891 997 (96 B 12)

**Haute
Marne**
le Département

Conseil départemental de la Haute-Marne, partenaire de votre cadre de vie

L'objet du présent rapport est de solliciter l'accord du Bureau sur les plans de financement prévisionnels pour les opérations d'éradication des étiquettes F et G de la phase I et sur la poursuite de ce projet.

La phase I regroupe 87 logements (74 logements individuels, 13 logements collectifs) réparties sur 11 communes et concernant 18 opérations d'investissement.

Par délibération du 26 janvier 2023, le Bureau du Conseil d'Administration a autorisé le lancement des études.

Les prestations envisagées pour ces opérations ont été présentées au Directeur Général ainsi qu'aux responsables du pôle financier, social, commercial et territoire, concernés en phase Avant-Projet Définitif.

Le tableau récapitulatif suivant présente la liste des opérations avec les coûts d'investissement, la modification des DPE et les dégrèvements de taxe foncière escomptés.

Les 18 opérations sont présentées à la suite avec le détail de l'enveloppe financière et des prestations retenues.

Des demandes de subventions d'investissement pour ces opérations ont été sollicité et sont en cours d'instruction par les services de la DDT 52.

CODE BAT	COMMUNE	ADRESSE	NB	I/C	€ TTC opé	€ TTC opé/logt	Dégrèvements Taxe Foncière		DPE	
							Eco. NRJ	Accessibilité	Avant	Après
00061-00050	ALLICHAMPS	ALLEE DU PETIT CLOS	5	I	395 000,00	79 000,00	30 700,00	70 500,00	F	C
00231-00050	AUBERIVE	CHEMIN DU VAL CALVIN	4	I	240 000,00	60 000,00	32 919,00	51 386,00	F	C
00761-00001	BRICON	RUE DU LAVOIR	6	C	280 000,00	46 666,67	39 075,00	47 200,00	F	B
01141-00050	CHATEAUVILLAIN	RESIDENCE DU MAIL	5	I	330 000,00	66 000,00	61 921,25	7 500,00	F	B
01141-00051	CHATEAUVILLAIN	RESIDENCE DU MAIL	5	I	330 000,00	66 000,00	61 921,25	7 500,00	F	B
01142-00050	CHATEAUVILLAIN	RUE DES PAVILLONS	6	I	450 000,00	75 000,00	66 155,00	85 400,00	F	C
01142-00051	CHATEAUVILLAIN	RUE DES PAVILLONS	6	I	435 000,00	72 500,00	65 592,50	78 900,00	F	C
01142-00052	CHATEAUVILLAIN	RUE DES PAVILLONS	5	I	375 000,00	75 000,00	54 998,75	69 000,00	F	C
01411-00050	CONDES	RUE DU PETIT BOIS	1	I	65 000,00	65 000,00	7 200,00	29 200,00	F	C
02391-00001	VILLEGUSIEN LE LAC	MAISON DE TOUAGE	5	C	145 000,00	29 000,00	20 667,50	7 500,00	E	C
02922-00050	LONGEAU PERCEY	ALLEE DE BEAUREGARD	6	I	300 000,00	50 000,00	47 055,00	42 000,00	F	C
02922-00051	LONGEAU PERCEY	ALLEE DE BEAUREGARD	7	I	340 000,00	48 571,43	60 532,50	28 880,00	F	C
02922-00052	LONGEAU PERCEY	ALLEE DE BEAUREGARD	4	I	122 000,00	30 500,00	22 850,00	6 000,00	F	C
02941-00050	LOUVEMONT	RUE DU HAUT BERT	4	I	310 000,00	77 500,00	24 560,00	53 200,00	F	C
02941-00051	LOUVEMONT	RUE DES HAUTES MAISONS	5	I	320 000,00	64 000,00	26 560,00	53 200,00	F	C
04902-00050	THONNANCE LES JOINVILLE	RUE DU GENERAL DE GAULLE	7	I	600 000,00	85 714,29	22 675,83	100 300,00	E	C
05291-00001	VILLEGUSIEN LE LAC	RUE DES BARTS	2	C	55 000,00	27 500,00	4 930,00	11 613,00	E	C
05431-00050	VOILLECOMTE	RUE DU MILANAIS	4	I	280 000,00	70 000,00	27 560,00	59 600,00	F	C
			87		5 372 000,00	61 747,13	677 873,58	808 879,00		
			74	I	4 892 000,00	66 108,11	613 201,08	742 566,00		
			13	C	480 000,00	36 923,08	64 672,50	66 313,00		
							12,6%	15,1%		

Pièces jointes en annexe : fiches par opération et plans de financement concernés

APRES EN AVOIR DELIBERE, le Bureau du Conseil d'administration DECIDE, à l'unanimité :

- **D'arrêter comme ci-dessus les coûts prévisionnels**
- **D'autoriser le Directeur général :**
 - **à procéder à la signature et la notification des marchés, après attribution par la Commission des Achats ou la Commission d'Appels d'Offres le cas échéant,**
 - **à procéder à l'attribution des marchés de services nécessaires à la réalisation du projet conformément à la réglementation applicable à la commande publique,**
 - **à conclure et signer les marchés, contrats et conventions à intervenir y compris les éventuels avenants supérieurs à 5% après avis de la Commission des Achats ou Commission d'Appels d'Offres le cas échéant,**
 - **à signer toutes les pièces administratives, juridiques, techniques et financières relatives à ce(s) marché(s), (pièces d'urbanisme, permis de construire, déclaration de travaux, ordres de services...)**
 - **à prendre toutes les dispositions utiles à la réalisation de ce projet,**
 - **à régler les sommes dues au titre de ce programme, même en cas de dépassement, sous réserve qu'elles demeurent dans le cadre financier global prévisionnel.**

RESULTAT du VOTE : A L'UNANIMITÉ

Chaumont, le 11 juillet 2024


Le Président
Bertrand OLLIVIER